

Chronique

Par Pierre Aguet,
membre du comité de l'USPI Vaud*



Non le 10 février à une initiative extrême

Le peuple votera, le 10 février prochain, sur l'initiative dite «Contre le mitage du territoire». Cette dernière, lancée par les Jeunes Verts, veut compléter la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en apportant des mesures encore plus restrictives.

L'initiative demande une densification de l'habitat au sein des villes et agglomérations, principe qui s'applique déjà dans le cadre de la LAT. Communes, cantons et Confédération œuvrent dans la perspective de mieux utiliser les surfaces d'habitat et de limiter les nouvelles zones constructibles. Les différents enjeux éco-

nomiques, sociaux et démographiques sont pris en considération.

L'initiative vise à interdire toute extension des zones à bâtir, sans li-

«Il paraît totalement irréaliste de croire que tout peut être compensé. Le besoin en logements subsiste»

mite de temps et sans prise en considération des spécificités locales. Toute nouvelle parcelle à bâtir devrait également être compensée, comme la LAT le prévoit déjà de manière transitoire, si un canton n'a pas adapté son plan directeur, par le déclassement d'une parcelle agricole de surface au moins équivalente. Cela devient donc une «solution» catégorique qui ne tient pas compte des besoins selon les régions, l'évolution démographique et la croissance économique. Il faut rappeler que de nombreux projets privés comme publics sont bloqués encore au-

jourd'hui dans le cadre de la LAT. Il paraît donc totalement irréaliste de croire que tout peut être compensé. Le besoin en logements subsiste. L'initiative entraînerait la raréfaction des terrains à bâtir et, ainsi, une hausse de leur valeur, ce qui se répercutera sur le prix des loyers et de vente. Cela aura aussi un impact sur la faisabilité de nombreux projets, en dépit du besoin. L'extrême n'est jamais adapté!

www.uspi-vaud.ch

* Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud